CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182524** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1994

Forme juridique : SAS

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 1994B0200200

Siret : 398 711 283 00026

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 20803 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001648691/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001648691/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/01/2026

Raison sociale : TECHNIC'ELEC 58

31 BOULEVARD DU PRE PLANTIN
58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 57 56 33 **Fax :**

Portable : 07 78 11 25 19

Responsabilité légale :
BLOND ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BOURBON THIERRY PRÉSIDENT

Site Internet : technic-elec-58.fr

E-mail : technic.e.58@wanadoo.fr

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 138 517 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	16	11/06/2026
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)		11/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 16:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182524** **VALABLE JUSQU'AU** **10/06/2027**

ÉDITÉ LE **15/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1994
Forme juridique : SAS
Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS 1994B0200200

Siret : **398 711 283 00026**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 20803 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001648691/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001648691/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/01/2026

Raison sociale : **TECHNIC'ELEC 58**

31 BOULEVARD DU PRE PLANTIN
58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 57 56 33 **Fax :**
Portable : 07 78 11 25 19

Site Internet : technic-elec-58.fr
E-mail : technic.e.58@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BLOND ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BOURBON THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	11/06/2026
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	11/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	11/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 16:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.